

Comité de préparation à la grève Alstom Saint-Ouen

Le vrai/faux de la réforme des retraites

Cette réforme a pour but de supprimer les régimes spéciaux ?

FAUX

Parce que cette réforme toucherait l'ensemble des salariés. Ce serait une grave erreur de croire que le but du gouvernement consiste à ramener plus d'équité entre régime général et régime spéciaux. En réalité, cette réforme est avant tout une réforme financière. L'objectif est de maintenir le poids des dépenses publiques au niveau actuel, voire le baisser, malgré l'augmentation du nombre de retraités dans les années à venir.

Le niveau des futures pensions serait impacté à la baisse ?

VRAI

1) Parce que la retraite à points serait calculée sur l'ensemble de la carrière et non pas sur les 25 meilleures années : la moyenne obtenue serait donc nécessairement inférieure à la situation actuelle.
2) Parce que le but du gouvernement est que le poids des retraites n'excède pas 13,8% du PIB d'aujourd'hui. Or, le nombre de retraités progressant, cela revient à programmer l'appauvrissement des futurs retraités.

Les femmes gagneraient à la mise en place du système universel ?

FAUX

1) Parce qu'un régime par points avec un âge pivot à 64 ans pénaliserait les carrières heurtées, ce qui est souvent le cas des femmes.
2) Parce que les années à temps partiel ne seraient plus neutralisées comme c'est le cas aujourd'hui dans le régime de base.
3) Parce que les femmes perdraient les trimestres de majoration pour enfant qui leur étaient jusqu'à présent accordés.

Il y a un risque de récupération des réserves des régimes par l'Etat ?

VRAI

Parce que les réserves constituées par tous les régimes de retraites complémentaires des actifs (136 Milliards) seraient vraisemblablement transférées à l'Etat sans garantie ni contrepartie sur son utilisation finale.
Ces réserves sont la propriété de tous les actifs qui les ont constituées. Elles doivent rester sous la gestion et le contrôle des institutions paritaires et non venir renflouer les caisses de l'Etat.

Les salariés I&C seraient particulièrement perdants ?

VRAI

1) Parce que les moins bonnes années seraient désormais autant prises en compte que les meilleures années.
2) Parce qu'un système à points pénaliserait les jeunes qui font des études et qui rentrent sur le marché du travail de plus en plus tard.
3) Parce que la pension de réversion ne permettrait pas au conjoint survivant de dépasser 70% de la somme des pensions des deux conjoints, alors qu'aujourd'hui dans le régime complémentaire il n'y a pas de plafond de ressources.

Le système universel encouragerait la capitalisation ?

VRAI

Parce que le montant des pensions issues des cotisations auprès du régime par répartition serait en baisse, certains seraient incités à se tourner vers des régimes par capitalisation pour un complément de retraite.
Le gouvernement promeut d'ailleurs dès aujourd'hui la retraite supplémentaire par capitalisation via la loi PACTE, mettant ainsi une partie du niveau de vie des futurs retraités à la merci des aléas économiques.

POUR LE RETRAIT DU PROJET MACRON-DELEVOYE DE RETRAITE À POINTS

**TOUS EN GRÈVE LE 5 DÉCEMBRE,
TOUS À LA MANIFESTATION À PARIS :**

Départ à 14h de la Gare de l'Est.

Départs en car pour rejoindre la manifestation :

Saint-Ouen : place de la mairie, 12h

Départements de la région parisienne : se renseigner auprès des Unions départementales CGT et FO.

Modalités de la grève :

Dans le secteur privé, il n'y a pas de préavis à respecter pour se mettre en grève ni sur le plan individuel, ni sur un plan collectif. Ne pas imputer pour la période de grève (ni code congé, ni code indirect, ni code projet).





Jeunes, étudiants, salariés, retraités : tous ensemble pour défendre notre système de retraite solidaire par répartition

Les organisations syndicales de la Seine-Saint-Denis réaffirment leur rejet du plan Macron-Delevoye sur les retraites, qui supprimerait les régimes existants pour instaurer un « système universel de retraite par points ».

Cette réforme porte la baisse généralisée des pensions, comme le démontre le système suédois que souhaite copier la réforme Delevoye-Macron. Nous sommes face à un projet injuste et dangereux pour la cohésion sociale, particulièrement dans notre département, qui connaît le plus faible niveau de vie en France métropolitaine et où la population subie le chômage et la précarité.

Ce projet entraînerait un recul de l'âge réel de départ à la retraite et des pensions amputées, des conditions plus drastiques pour bénéficier d'une pension de réversion diminuée, les périodes de maladie, chômage, maternité qui sortiraient des droits à la retraite, l'augmentation des inégalités Femme Homme, la fin des régimes spéciaux. En outre, la valeur du point serait révisable chaque année, par le gouvernement, en fonction d'une estimation de l'espérance de vie, de la conjoncture économique, de la situation financière du système... Il en serait de même pour tous les paramètres d'ouverture des droits et les dispositifs de solidarité. En clair, le niveau des retraites ne serait plus garanti. Une incertitude et une casse des droits qui ouvriraient en grand la porte de la retraite par capitalisation. Le texte Macron est donc bien au service de la finance, dont les dernières crises ont pourtant démontré toute la nocivité économiques et sociales.

Rien n'est proposé à notre jeunesse, dont l'entrée sur le marché du travail, pavé des embuches de la précarité, est de plus en plus tardive.

Le gouvernement tente de décourager la montée de la mobilisation dans certains secteurs en évoquant une « clause du grand père », c'est-à-dire de ne faire basculer que les nouveaux entrants dans la vie active dans un nouveau système ! Cela serait une clause scandaleuse, une clause de la honte, qui briserait la solidarité intergénérationnelle en faisant supporter la régression sociale aux futures générations ! A rebours de ces logiques il y'a plus que jamais besoin de renforcer notre système de retraite par répartition à la fois contributif et solidaire !

Les moyens existent mais supposent de privilégier les politiques d'emplois, des salaires, de solidarité, d'investissements, au détriment du service de la finance comme s'y emploie ce pouvoir.

Pour ces raisons, les organisations syndicales de la Seine Saint Denis exigent le retrait du plan Macron-Delevoye, le maintien de tous les régimes existants et le retour à la retraite à taux plein à 60 ans. Dans une période de fortes mobilisations et d'appels à la grève dans de nombreuses entreprises (RATP, SNCF, transports, EDF, fonction publique, industries chimiques, métallurgie...), les organisations syndicales départementales appellent les salariés à s'engager massivement dans la grève à compter du 5 décembre et à tenir des assemblées générales pour reconduire le mouvement.

Manifestation unitaire
Jeudi 5 décembre 2019 - 14h00 GARE de L'EST

Bobigny le 15 novembre 2019